



Extrait du CIDR

<http://cidr.org/KENYA-Donnees-generales-Situation,515.html>

KENYA - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

- Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Date de mise en ligne : mardi 11 mai 2010

Description :

Le Kenya, indépendant depuis 45 ans, a longtemps fait figure d'exemple en matière de stabilité politique et de transition démocratique. Après la falsification des résultats de la présidentielle de 2007 et les violences qui ont suivi, une médiation confiée à Kofi Annan a aboutit à un partage du pouvoir.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Source : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Dernière mise à jour : 16/10/2009

Données générales

Données géographiques

Nom officiel : République du Kenya

Superficie : 582 650 km²

Population : 37,9 millions d'habitants

Capitale : Nairobi

Villes principales : Nairobi, Mombasa, Kisumu, Nakuru

Langue (s) officielle (s) : anglais, swahili

Langue (s) courante (s) : anglais, swahili, plus de 40 autres langues

Composition ethnique : Kikuyu 22%, Luhya 14%, Luo 13%, Kalenjin 12%, Kamba 11%, Kisii 6%, Meru 6%, autres africains 15%, non-africains (asiatiques, européens, arabes) 1%.

Monnaie : Shilling kényan (En juin 2008, 1Euro=95,24 KES)

Fête nationale : 12 décembre

Données démographiques

Croissance démographique : 2,7% par an

Espérance de vie : 56 ans.

Taux d'alphabétisation : 87%

Religion (s) : Protestants (45 %), Catholiques (33%), Musulmans (10%), animistes (10%), autres (2%)

Indice de développement humain : 147 sur 182 pays (PNUD, 2009)

Données économiques

PIB : 27 milliards de \$ (2007)

PIB par habitant : 1500\$ (2007)

Taux de croissance : 6,5% (2007)

Taux d'inflation : 12% (2007)

Solde budgétaire : -3,7% PIB (2007)

Balance commerciale : - 4,4 milliards de \$ (2007)

Principaux clients : Ouganda, Royaume-Uni, Etats-Unis, Pays Bas, Pakistan, Egypte

Principaux fournisseurs : Emirats Arabes Unis , Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Etats-Unis, Royaume Uni

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- ▶ agriculture : 23,9%
- ▶ industrie : 16,7%
- ▶ services : 55,1%

Exportations de la France vers le Kenya : 106 MEuros

Importations françaises du Kenya : 92 MEuros

Consulat (s) de France : Nairobi (ambassade), Mombasa (antenne consulaire)

Communauté française au Kenya : 1100 immatriculés (DFAE, 2007)

Communauté kenyane en France : 630

++++

Situation intérieure

Situation politique

- ▶ Le Kenya, indépendant depuis 45 ans, a longtemps fait figure d'exemple en matière de stabilité politique et de transition démocratique. En 1992, le multipartisme a été établi et, lors des élections présidentielles de 2002, l'ancien président Moi qui avait dirigé le pays depuis 1978, a accepté la victoire du candidat de l'opposition Mwai Kibaki.
- ▶ Cinq ans après, ce dernier se représentait aux élections présidentielles du 27 décembre 2007, s'appuyant sur un solide bilan macro-économique de croissance retrouvée et de liberté d'expression garantie. Dans un contexte général remarquablement favorable, l'année 2007 avait tout de même vu une pause dans les réformes et une certaine érosion du soutien politique et populaire accordé au Président sortant.
- ▶ Les élections présidentielles, législatives et locales se sont déroulées le 27 décembre 2007, dans un climat serein. Les résultats des législatives ont envoyé au Parlement une courte majorité de députés de l'opposition et ont marqué la défaite d'une vingtaine de ministres du gouvernement sortant. Les résultats des présidentielles, qui ont conduit à la proclamation précipitée de la victoire de Mwai Kibaki, ont visiblement été falsifiés. Des violences ont alors éclaté dans l'ensemble du pays, faisant en tout 1 500 morts et 500 000 déplacés.
- ▶ La médiation confiée à Kofi Annan a abouti, le 28 février 2008, à un partage du pouvoir et à la mise en place d'un gouvernement de grande coalition où majorité présidentielle (PNU) et opposition (ODM) sont représentées à parité, même si les postes clés restent entre les mains du camp présidentiel. L'opposition garde, d'une courte tête, la majorité au Parlement après les élections partielles du printemps et de l'automne.
- ▶ La médiation Annan prévoyait également la mise en place d'une série de commissions d'enquête et le traitement des causes profondes de la crise, à travers une liste détaillée de thèmes de fond nécessitant une réforme avec un échéancier de mise en place (dont une nouvelle constitution et de nouvelles institutions, la réforme de la justice, de la police et de la fonction publique, l'emploi et le chômage des jeunes, la cohésion nationale et l'unité. Ces réformes avancent enfin après plusieurs mois de statu quo. Seule la question foncière et la dévolution (décentralisation) semblent encore bloquées.

Situation économique

- ▶ Le taux de croissance réelle de l'économie kenyane a poursuivi, en 2007, sa tendance haussière, initiée en 2003, avec une croissance de 7 %. Cette bonne performance de la croissance kenyane s'est accompagnée d'une inflation

maitrisée, d'un endettement soutenable et d'un déficit budgétaire limité à 5,3 % du PIB. Le recours au financement interne a été compensé par un large plan de privatisations lancé par le Président sortant Kibaki.

- ▶ La réussite économique kenyane repose sur le miracles des 3 T : le thé (2ème ressources en devises), le tourisme (3ème ressource), l'horticulture (4ème ressource), les transferts de la diaspora représentant la 1ère ressource.
- ▶ On identifie deux grands freins au développement du pays : la dépendance énergétique qui rend le pays très sensible aux chocs exogènes (prix du pétrole) et l'insuffisance des infrastructures de transport routiers. Par ailleurs, les montants de flux d'investissements directs étrangers sont inférieurs à ceux de l'Ouganda et de la Tanzanie, du fait essentiellement d'un cadre législatif restrictif. On note toutefois de récents efforts salués par la Banque Mondiale.
- ▶ La croissance n'a toutefois pas fait reculer la pauvreté qui touche 46 % de la population et qui atteint plus de 70% dans le Nord-Est du pays et sur la Côte.
- ▶ La crise post-électorale de 2008 a coûté 4 points de croissance (croissante autour de 2,5 % en 2008, soit une forte décélération). Les récoltes ont, en effet, souffert des déplacements de populations ; le tourisme a été très affecté, de même que le secteur du commerce. Les perturbations dans le secteur du commerce et la baisse des recettes du tourisme ont entraîné une détérioration du déficit courant et une baisse des rentrées fiscales. L'inflation, qui a touché principalement les secteurs de l'alimentation, des transports et de l'énergie s'établit à 27 % en 2008 contre 9,7% en 2007. Pour 2009, le FMI prévoit un taux de croissance de 4,5 %. Si la crise financière n'a pas eu de conséquences directes sur la place financière de Nairobi, on note un impact sur l'économie réelle qui se traduit par la baisse des flux de capitaux privés (IDE et fonds de la diaspora), une baisse du tourisme et des exportations. ++++

Politique extérieure

- ▶ Le Kenya s'est fortement investi sous l'égide de l'IGAD dans la recherche de solution aux conflits meurtriers qui se sont développés à ses frontières. C'est à Nairobi qu'a été signé en janvier 2005 l'accord de paix entre Khartoum et les rebelles du Sud-Soudan après plusieurs années d'intenses discussions. C'est également au Kenya que se sont réunis les délégués somaliens, les pourparlers débouchant sur la mise en place d'institutions de transition qui ont été installées à Nairobi avant d'être transférées en Somalie. Le Kenya est bien sûr intéressé directement par la situation de ses voisins : afflux de réfugiés (le seul camp de Dadaab à l'est du pays accueille 140 000 réfugiés de Somalie), prolifération d'armes de petit calibre qui contribue à accroître la délinquance, enjeu terroriste.
- ▶ Partenaire de longue date des États-Unis et d'Israël, touché par des attentats meurtriers (contre l'Ambassade américaine en 1998 et contre un hôtel à Mombasa en 2002), le Kenya est un partenaire clé de la lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique.
- ▶ Le Kenya a pu jouer un rôle utile parce qu'il n'est pas perçu comme hégémonique sur le plan politique. Au-delà de la dimension régionale, le Kenya participe à des opérations de maintien de la paix avec aujourd'hui plus de 1 200 hommes sur le terrain (14ème rang mondial).

Relations bilatérales

Relations politiques

- ▶ Le dialogue franco-kenyan s'est étoffé depuis 1998 (trois rencontres des chefs d'Etat entre 2001 et 2002, dix visites de ministres français entre 2001 et 2008, déplacements en France d'une vingtaine de ministres kenyans entre 2003 et 2009, visite de Wangari Maathai, prix Nobel de la paix 2004, en 2005 et 2007).

Depuis la crise électorale, deux visites ont eu lieu au Kenya (ministre délégué français, chargé de la coopération et de la francophonie en mai 2008 et de la secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux Droits de l'Homme en octobre 2008) et trois visites kenyanes en France (Président du Parlement kenyan en avril 2008, Ministre kenyan du tourisme en juillet 2008 et Secrétaire d'État au tourisme en septembre 2009).

Relations économiques

- ▶ Les échanges commerciaux ont progressé modestement ces dernières années. Le Kenya est le deuxième partenaire commercial de la France en Afrique Orientale (derrière le Soudan). L'année 2007 a marqué une progression fulgurante de la hausse du solde commercial. Ce résultat s'explique par une hausse considérable de nos exportations, pour des raisons conjoncturelles (ventes de combustibles et de carburants) et par une chute de nos importations.
- ▶ Les exportations françaises (106 MEuros) sont principalement constituées de produits énergétiques français, de biens intermédiaires et d'équipements professionnels. La part de marché française au Kenya est d'environ 3%. Les importations françaises (96 MEuros) sont quasi exclusivement constituées de produits de la filière agricole et minérale. La France est le 14ème fournisseur du Kenya et 14ème client.
- ▶ La France n'est pas un investisseur important (stock de 500 MEuros en 2007). 50 entreprises françaises sont présentes avec souvent un rayonnement régional, dans tous les secteurs d'activité : matériaux de construction (Lafarge), télécommunications (Alcatel et SAGEM), distribution d'hydrocarbures (Total), agriculture, banque, transports (Bolloré, AGS), automobile (CFAO, Peugeot, Renault, Michelin), chimie et la pharmacie (Sanofi-Aventis, Eurapharma- Laborex) ainsi que les services (Véritas).
- ▶ Deux accords bilatéraux de protection et de promotion des investissements (APPI) et de non double imposition (ANDI) ont été signés récemment et sont en cours de ratification.

Coopération culturelle, scientifique et technique

- ▶ Les priorités de la coopération française sont définies dans le document cadre de partenariat signé le 22 septembre 2006 à Nairobi au titre des objectifs du millénaire pour le développement, via l'AFD, principalement par des prêts concessionnels : les secteurs de concentration sont l'eau et l'assainissement, le développement des infrastructures et l'environnement. Les secteurs transversaux sont l'appui au renforcement de la gouvernance, la coopération scientifique ainsi que l'action culturelle et la francophonie.
- ▶ Au total, le DCP prévoit de 247 à 350 millions d'euros pour la coopération française au Kenya au cours des cinq prochaines années. En 2005, les engagements de la France au titre de l'APD se sont montés à 61 M d'euros, faisant de la France le 4ème contributeur du Kenya. L'AFD intervient dans les secteurs de l'infrastructure de base (électricité, routes, gestion des déchets) de l'eau/assainissement, de l'environnement des zones protégées (parc de Meru, forêts de l'Aberdare).

Autres types de coopération

- ▶ En 2008, l'aide apportée par le Département sur les crédits affectés à la Direction de la coopération militaire et de défense s'élève à 164.177 Euros et permettra notamment de financer :
 - ▶ une place au Collège interarmées de Défense (CID) qui est proposée au Kenya depuis 2004 ;
 - ▶ dix places à l'école de maintien de la paix (EMP) de Bamako au Mali ;
 - ▶ une place au forum de l'IHEDN pour le continent africain (FICA)
 - ▶ soutenir l'enseignement du français au sein de l'Armed Forces School for High Education (AFSHE). Archéologie

- ▶ Appuyé sur l'expertise de la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères et européennes (DGM) subventionne près de 160 missions archéologiques (de la paléontologie à la période médiévale) intervenant dans 75 pays.

Post-scriptum :

- ▶ [Carte du Kenya](#)